



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23013646***

D50003 / Registre

19 JAN. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0460 759 106**

Nom

(en entier) : **AU PETIT CLIN D'OEIL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **avenue du Bourgmestre Etienne Demunter, 3, 1090 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social - Transfert de l'unité d'établissement**

D'un procès-verbal du conseil d'administration de la SA AU PETIT CLIN D'OEIL du 10 mai 2022, il ressort que les résolutions suivantes ont été prises :

1ère Résolution

A l'unanimité, les membres du conseil d'administration décident de transférer le siège social de la société de l'avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 3, 1090 Bruxelles vers l'avenue du Bourgmestre Etienne Demunter, 5, 1090 Bruxelles et ce, à dater de ce jour.

Le transfert du siège social entraîne le transfert d'adresse de l'unité d'établissement à la même adresse que le siège social.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 2022

Faton BYTYCI

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).